



SOLIDARITE PAYSANNE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

E-mail : sopad.rdcongo@gmail.com

Site Web: www.sopadrdc.org

Tél : +243997750515, +243859476407

Siège Social : Nyantende Centre

SOPAD asbl

Bulletin d'information et d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sud Kivu Territoire de Kabare



Faits saillants

**EVASION DE LA
CHENILLE
LEGIONNAIRE
D'AUTOMNE**

(Spodoptera frugiperda)

**DANS LE
TERRITOIRE DE
KABARE
GROUPEMENT DE
MUDUSA plus de
10 ha des cultures
maraichères à
risque
d'infestation**

Juin 2019



SOPAD asbl

I. Introduction



La SOPAD asbl, étant une organisation de solidarité paysanne pour le développement, ayant pour vision d'avoir un monde rural libéré de la faim et de l'injustice sociale, où toutes les personnes vivent en paix avec un accès sécurisé aux services sociaux de base et aux moyens de production durables.

Nous vulgarisons des pratiques agricoles adaptées au changement climatique et plaidons pour une politique orientée vers la population pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles, l'accès aux moyens de production durables afin de tracer la voie vers la génération Faim Zéro et la Justice pour tous.

Dans le but d'accompagner les petits producteurs paysans dans le processus d'accroître leurs productions agricoles pour passer de l'agriculture de subsistance vers l'agriculture durable, des actions de renforcement de la résilience des paysans pour faire face aux chocs futurs ont été mis en place, dont les systèmes de surveillance et d'alerte précoce.

Les Systèmes de surveillance et d'alerte précoce permettent de détecter, prévenir et, si nécessaire, émettre des alertes relatives à des **risques imminents pouvant affecter les moyens d'existence des communautés**.

Les alertes contribuent efficacement à la réduction des risques et sont fondées sur la connaissance des éventuels impacts sur le secteur de l'agriculture. Elles

donnent des conseils sur ce que les agriculteurs peuvent faire pour réduire le risque d'une catastrophe et aléas. C'est dans ce cadre que le présent bulletin est produit pour alerter les décideurs gouvernementaux et leurs partenaires techniques et financier des risques imminents de l'évasion des **Chenilles Légionnaire d'automne** dans le Territoire de Kaabare, groupement de Mudusa, menaçant ainsi la sécurité alimentaire des communautés, **avec plus de 10 ha des cultures maraichères, Maïs et Sorgho confondus à risque dans le groupement de Mudusa, marias de Cirhala.**



II. Impacts de l'évasion des chenilles Légionnaire :

1. *Qu'est-ce que la Chenille légionnaire d'automne*

La chenille légionnaire d'automne, CLA (*Spodoptera frugiperda*) est un insecte ravageur qui attaque plus de 80 espèces de plantes, causant des dégâts à des céréales d'importance économique telles que le maïs, le riz et le sorgho, mais aussi aux cultures maraîchères et au coton. Elle est aussi signalée sur l'arachide, les Cucurbitacée, l'oignon, la patate douce, le haricot, la tomate et sur les autres Solanacée (aubergine, tabac) et sur de nombreuses plantes ornementales. Elle est originaire des régions tropicales et subtropicales des Amériques. Adulte, elle peut se déplacer jusqu'à plus de 100 km par nuit. Elle pond des oeufs sur les plantes, qui éclosent sous forme de larves et commencent à attaquer les plantes. De fortes infestations peuvent entraîner des pertes de rendement importantes.

La chenille légionnaire d'automne a été signalée pour la première fois en Afrique centrale et occidentale au début de 2016 (Sao Tomé-et-Principe, Nigeria, Bénin et Togo), puis à la fin de 2016 et en 2017 en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, au Burundi, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, au Niger, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Sierra Leone, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. En janvier 2018 la chenille a été

détectée et signalée dans presque tous les pays d'Afrique subsaharienne.

2. *Propagation de la chenille en RD Congo et implication sur la sécurité alimentaire et l'économie des ménages.*

Depuis 2016, la culture du maïs subit une attaque de chenilles légionnaires d'une ampleur non encore évaluée rigoureusement. Selon la Cellule d'Analyse des indicateurs de la primature, près de 50 des 147 territoires administratifs RD Congolais seraient atteints avec plus de 500 hectares par territoire, soit plus de 25000 hectares de Maïs dévastés, représentant plus de 20 Millions de dollars américains de perte.

Les territoires de la Provinces du Sud Kivu n'ont pas été épargnés de ce fléon.

L'évasion des chenilles légionnaires dans le territoire de Kabare est devenue récurrente et affecte considérablement la sécurité alimentaire et économie des ménages. Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître avec précision l'impact à long terme de la chenille légionnaire d'automne sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Sud Kivu, mais il est indéniable qu'elle constitue déjà un risque majeur pour les populations et l'économie des ménages affectés.





« Selon le témoignage de certaines agricultrices exploitant les marais de Cirala et Lusheke à Mudusa, c'est depuis deux ans que ces chenilles ont commencé à ravager nos cultures, affectant ainsi le rendement agricole, notamment la production du Maïs, patate douce et le maraichage. Avant l'évasion, je couvrais les besoins alimentaires de mon ménage et gagner plus de 500 000 Fc de revenus après-vente de mes récoltes, mais depuis cette évasion, nous ne récoltons plus rien, déclarent ces femmes. Les chenilles apparaissent dès la levée des Maïs et ravagent toutes les feuilles. Une fois au stade d'épiaison, les épis sont également attaqués et nous ne récoltons plus rien affirment ces femmes.

Avec cette situation, nous n'arrivons plus à couvrir les besoins alimentaires de nos ménages, scolarité de nos enfants, le paiement des soins de santé deviennent impossibles, car c'est avec les revenus de la vente nos productions qu'on arrivait à scolariser nos enfants, payer les soins médicaux, les habits et améliorer nos habitants, mais avec cette situation, on n'y arrive plus. Nos maris n'ayant pas d'emploi, l'Agriculture restait notre seule source des nourritures et revenus, mais avec cette situation, si les autorités ne nous viennent pas au secours, nous risquons dans les mois à venir de compter les morts et malnutris parmi nos enfants. Nous prions à SOPAD de plaider pour nous auprès des dirigeants et autres ONG internationales pour nous venir en aide d'urgence afin de voir si nous pouvons encore sauver nos cultures. Nous essayons avec nos moyens de collecter ces chenilles et les emprisonner dans des bouteilles pour les détruire mais nous ne parvenons pas à freiner leur propagation ». Voir image ci-dessous.

Témoignages de Nzigire M'BIGABWA et Marta M'BATENDA, toutes agricultrices exploitantes des marais de Lusheke et Cirala, groupement de Mudusa, Territoire de Kabare.



III. Contrôle durable de la Chenille Légionnaire d'Automne dans le Territoire de Kabare, Groupements Mumosho et Mudusa



La SOPAD asbl, en partenariat avec l'IPAPEL sont déterminés à aider les populations à préserver durablement leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence à travers une lutte communautaire contre toutes les attaques acridiennes et des chenilles Légionnaires qui se vissent dans le territoire de Kabare.

C'est dans le cadre de son programme de surveillance et d'alerte précoce via les Sentinelles villageoises, une stratégie communautaire pour lutter de manière durable contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que la **SOPAD asbl** a déployé ses experts (Irrigateurs, des Techniciens de Développement Rural et Experts en environnement et gestion des ressources naturelles) pour appuyer les petits producteurs du groupement de Mudusa (Marais de Cirala et Kischeke) dans le diagnostic communautaire de l'évasion probable des Chenilles Légionnaires d'Automne (*Spodoptera frugiperda*).

La Chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) est un insecte ravageur qui attaque plus de 80 espèces de plantes, causant des dégâts à des céréales cultivées d'importance économique telles que le maïs, le riz et le sorgho ainsi qu'aux cultures maraîchères. C'est le stade larvaire de l'insecte, c'est-à-dire la chenille, qui cause des dégâts. La Chenille légionnaire d'automne a plusieurs générations par an et la noctuelle (ou papillon de nuit, l'insecte ailé) peut voler jusqu'à 100 km par nuit.

La Chenille légionnaire d'automne se nourrit surtout des feuilles du maïs mais peut aussi attaquer les épis. Habituellement, de tels épis ne sont plus consommés par les populations.

Sur base de la description écologique et symptomatique, nous confirmons l'évasion de la *Spodoptera frugiperda* ou chenille légionnaire d'automne ou la Noctuelle américaine du maïs, une espèce de lépidoptère de la famille des Noctuidae dans le territoire de Kabare, Groupement de Mudusa. Les symptômes observés sur les cultures dans les marais de Cirala et Kischeke ne laissent plus aucun doute, notamment les amas d'œufs ou de larves (fig1) sont posés sur la face inférieure des feuilles. Des limbes foliaires squelettiques, des bords en lambeaux et des excréments larvaires (fig2) sont observés sur les feuilles ; une masse de trous est observée sur les épis du maïs et feuilles (fig3). Les plantules âgées de moins de 30 jours peuvent être coupées à la base par les larves (fig4). Les plantes plus âgées peuvent voir leurs épis attaqués par les larves qui creusent entre les grains.

Figure 1, SOPAD



Figure 2, SOPAD



Figure 3, SOPAD



Figure 4, SOPAD



IV. Recommandations et Actions urgentes à entreprendre



La culture du Maïs et Sorgho constituent la source de la nourriture et des revenus des ménages dans la zone évaluée. En plus du Manioc et le haricot, le Maïs et sorgho contribuent à plus de 80% aux moyens d'existences des communautés rurales du territoire de Kabare. Après l'attaque de la Culture de Manioc et les Bananiers les communautés se sont retournées vers la culture du Maïs et Sorgho, l'attaque de ces cultures par CLA constitue un risque majeure sur les Moyens d'existence de ces communautés, avec des conséquences fâcheuses sur leur sécurité alimentaire et nutritionnelle si rien n'est entrepris pour freiner la propagation de la CLA dans le territoire de Kabare et ses environs. C'est dans ce Cadre que la SOPAD à travers ce Bulletin cherche à mobiliser toutes les institutions de recherche, en particulier, l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), la FAO, le Ministère de l'Agriculture via l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche IPAPEL en vue d'apporter un appui conséquent aux communautés affectées :

En termes de riposte contre la CLA nous suggérons ce qui suit :

1. Lutte chimique :

➡ **Utilisations des insecticides** : Alpha cyperméthrine (FASTAC), Bacillus thuringiensis var Kurstaki (DIPL DF), l'Esfenvalérate, le Carbaryl, le Chlorpyrifos, le Malathion, la Perméthrine et la Lamba-cyhalothrine.

2. Vulgarisation des bons gestes pour la prévention :

➡ **Au niveau des paysans :**

- ✓ Diagnostiquer la présence de chenilles légionnaires sur les plantes dans les groupements périphériques de Mudusa.
- ✓ Eliminer les plantes présentant les symptômes ou les chenilles du champ de plantation.
- ✓ Procéder à une rotation systématique des cultures ou à la mise en jachères des champs afin d'éviter la contamination des parcelles cultivées.

Nous recommandons aux institutions de rechers (IITA/INERA) d'envisager une lutte Biologique et des recherches pour stopper la propagation de la CLA dans les groupements et territoires voisins,

Axes d'intervention :

La présente proposition de réponse doit s'articuler autour de quatre grands axes:

1. Coordination et collaboration
2. Communication, sensibilisation, renforcement des capacités et recherche
3. Gestion/contrôle intégré et durable basé sur le dépistage, la surveillance et l'alerte précoce
4. Evaluation et étude de l'impact

